

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 4 (1928-1929)
Heft: 25

Artikel: La Société Fédérale de sous-officier
Autor: Maridor, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-712020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Abonnements-Bestellungen
und Inserate sind an die
Administration des „S.-S.“
Postfach Zürich 13 - Oberstrass
zu richten.

Der Schweizer Unteroffizier

OFFIZIELLE MITTEILUNGEN
DES SCHWEIZERISCHEN UNTEROFFIZIERS-VERBANDES
COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ASSOCIATION
SUISSE DE SOUS-OFFICIERS

Le Sous-Officier Suisse

Redaktion „Schweizer Unteroffizier“: E. Möckli, Adj. U.-Off., Postfach Bahnhof Zürich
Redacteur de langue française: 1er Lieut. Dunand, Escalade 8, Genève
Administration Verlag u. Inseratenabteilung: Bolleystrasse 30 in Zürich 6

La Société Fédérale de sous-officier.

A l'occasion des «Journées suisses de sous-officiers» à Soleure, il me paraît intéressant de jeter un regard sur les débuts de notre Association, alors qu'elle s'intitulait, non sans raison: «Société fédérale de sous-officiers».

Ce n'est pas une histoire complète que je désire mettre sous les yeux des lecteurs de notre journal, mais simplement relater les quelques renseignements recueillis dans les archives d'une de nos sections.

Le 14 août 1859, la Société de sous-officiers de Lausanne organisait une «abbaye» à l'occasion de sa fondation. Elle invitait à y participer les quelques 4 ou 5 sociétés similaires qui existaient en Suisse alémanique et à Genève. Ce fut la première réunion de Sociétés suisses de sous-officiers.

Au reçu de cette invitation, les genevois proposèrent aux lausannois la création d'une Société fédérale réunissant les divers groupements de sous-officiers du pays. Un active correspondance fut échangée et Genève se chargea d'élaborer un projet de statuts fédéraux à présenter à l'occasion de la réunion de Lausanne. Le projet contenait sept articles, il fut proposé par la suite d'en ajouter un huitième prévoyant qu'à la demande d'un tiers des membres de la Société fédérale une assemblée générale devait être convoquée.

Heureux vieux camarades, vous n'aimiez pas les complications. Vos successeurs n'ont pas toujours réussi à suivre votre sage exemple.

Un fait curieux s'était produit au comité de la Société de Genève lors de l'élaboration de ce projet de statuts. Une très vive discussion s'éleva à propos de la formation du Comité central; les uns préconisaient qu'il soit recruté dans une seule section, les autres, au contraire, le voulant formé par un délégué de chaque société. Les premiers l'emportèrent et il s'écoula plus de cinquante ans pour que les vœux de la minorité de 1859 se réalisent, sous une forme évidemment un peu différente.

Mais à Lausanne nos camarades vaudois et genevois n'eurent pas partie gagnée. L'idée était trop nouvelle. Une semence pourtant était jetée en terre; elle devait germer quelques années plus tard.

Le 29 juin 1862 c'était au tour de la Société genevoise d'organiser une «abbaye». Les sous-officiers de Zurich, Argovie, Neuchâtel, Fribourg, Valais et Vaud répondirent au nombre d'environ deux cents à son appel. Ce fut l'occasion d'une joyeuse fête où les liens d'amitié se resserrèrent entre camarades suisses. La chronique de l'époque mentionne qu'un accueil chaleureux fut réservé aux sous-officiers confédérés; ils quittèrent Genève enchantés.

Malgré l'enthousiasme la Société fédérale ne vit pas

encore le jour cette année là, bien que sa création fut à nouveau envisagée.

La question devait être reprise l'année suivante en janvier, et cette fois, sur l'initiative de la Société de Lucerne. Par une lettre adressée à la Société de Genève, elle lui demandait son appui pour mener à bonne fin cette tâche importante. Genève accueillit chaleureusement la démarche de Lucerne.

Le 13 février 1863 deux délégués lucernois vinrent à Genève à l'occasion d'un bal donné par la Société de cette ville. Une entente fut conclue pour agir d'un commun accord et avec énergie.

Le 1er août de la même année, les représentants de la plupart des sociétés suisses de sous-officiers se réunirent à Romont à l'occasion de la création de la Société de sous-officiers de la Glâne. La réunion de Romont permit un échange de vues sur les suggestions de Lucerne et Genève. La Société de Lucerne fut chargée de recueillir les propositions qui lui seraient faites et de présenter une étude complète aussitôt que possible.

Lucerne fit honneur à ses engagements et au mois d'avril 1864 elle soumettait un projet de statuts fédéraux à toutes les sociétés de sous-officiers. Elle les invitait en outre à envoyer le 2 juin à Berne, des délégués munis de pleins pouvoirs.

Les sociétés de Lucerne, Zurich, Berne, Fribourg, La Glâne, Lausanne et Genève étaient représentées à cette assemblée si importante dans l'histoire de notre Société fédérale de sous-officiers. Les délibérations aboutirent à sa constitution. Elle était formée des sept sections ci-dessus mentionnées. Lucerne fut chargée de former le Comité central provisoire. Les statuts centraux furent adoptés en principe et renvoyés aux sections pour discussion et approbation par leurs membres.

Les 3 et 4 septembre 1864, une nouvelle réunion de délégués eût lieu à Fribourg. Les statuts fédéraux y furent définitivement adoptés et entrèrent immédiatement en vigueur. La section de Lucerne fut confirmée dans son mandat de diriger les affaires centrales jusqu'en août 1865.

La Société fédérale de sous-officiers était née.

Je m'en voudrais de ne pas ouvrir ici une parenthèse et dire toute la reconnaissance que nous devons à nos prédécesseurs de ces sept sections. Ils avaient déjà reconnu la nécessité de l'union de tous les sous-officiers suisses, car c'est dans cette union seule, que réside la force nécessaire pour mener à bien notre tâche. Cinq de ces sections sont restées toujours fidèles à notre Société fédérale. Je suis particulièrement heureux de saluer cette année le retour de la Section de la Glâne. Que cette vieille amie des premiers jours soit la bienvenue dans notre famille agrandie. Mais je suis attristé à la pensée qu'une section sœur, — elle aussi pionnière du début, — vers laquelle mon âme de romand se sent attirée par

une profonde amitié, reste à l'écart. Camarades et amis lausannois, votre place vous est gardée, ne refusez pas la main qui vous est tendue, oublions tous le passé et venez vous assoir à notre table.

La première assemblée statutaire de délégués de la Société fédérale de sous-officiers eût lieu à Lucerne le 2 septembre 1865. La section de Genève fut désignée pour prendre la direction de la jeune société et organisait, l'année suivante, l'assemblée de délégués dans cette ville. Dans ce bon vieux temps la partie récréative avait une importance capitale. Le programme général prévoyait: le samedi, réception des délégués, collation, banquet et soirée familiale; le dimanche, de 8 à 10 heures, délibérations, puis promenade en bateau et nouveau banquet. Nos anciens ne s'ennuyaient pas.

Genève fut confirmé dans sa charge pour une nouvelle année et en 1867 Berne lui succédait.

En avril 1874, lors de l'assemblée de délégués à Winterthur, les statuts centraux furent modifiés en ce sens que le Comité central serait dorénavant nommé pour trois ans. La section à qui incombait cette charge devait organiser une Fête fédérale de sous-officiers coïncidant avec une assemblée de délégués. Cette disposition est restée en vigueur jusqu'en 1915. Les prescriptions prévoyaient alors: «que la section organisatrice devait faire en sorte que les participants à la fête aient l'occasion de faire des exercices de tir, d'escrime, de gymnastique, ou de tout autre exercice militaire pratique.»

Sauf erreur, car ici malheureusement les notes consultées manquent de précision, la première Fête fédérale de sous-officiers eût lieu à Genève les 16, 17 et 18 août 1879. Si mes renseignements sont exacts, nous aurions donc l'honneur de fêter à Soleure le cinquantenaire, jour pour jour, de la première Fête fédérale de sous-officiers.

Le Comité d'organisation de 1879 comptait sur 600 participants et 1500 sous-officiers vinrent à Genève. Le programme des concours était fort modeste et ferait triste figure à côté de celui de 1929. Par contre celui des réjouissances soutiendrait largement la comparaison, j'en suis persuadé.

En souvenir de cette fête, la section de Genève offrit à la Société fédérale à l'assemblée de délégués à Winterthur en 1881, son premier drapeau. Les délégués qui assistèrent à l'assemblée de Genève en 1927 purent voir ce glorieux souvenir exposé dans la salle des délibérations et flotter au cortège.

Il m'aurait été agréable de publier quelques extraits de ces archives, car chaque document est d'un intérêt palpitant, mais aujourd'hui ma tâche est de rappeler les points les plus importants des débuts de notre Société fédérale de sous-officiers. Il est émotionnant de revivre ses premiers pas, ces vieux documents ne sont pas compulsés sans que naisse en nous une grande admiration pour l'ardent patriotisme qui animait nos devanciers. Ils aimaient de tout leur cœur, leur armée et leur patrie. A nous, les nouveaux venus, de suivre le chemin qu'ils tracèrent, puisons dans leur exemple l'énergie nécessaire au fidèle accomplissement de notre noble tâche et nous aurons une conviction toujours plus ferme de l'utilité patriotique de notre belle Société fédérale de sous-officiers.

Genève, juillet 1929. **A. Maridor**, sergent-major.

Ni les idéologues, ni les ennemis déclarés de notre forte démocratie bourgeoise ne réussiront jamais à enlever au Suisse sa passion innée pour le tir et sa fierté en son armée.

Président Haab.



- Infanterie: Rekrutenschulen.**
1. Division vom 4. September bis 9. November, Lausanne.
 2. Division vom 21. August bis 26. Oktober, Colombier.
vom 11. September bis 16. November, Liestal.
 3. Division vom 21. August bis 26. Oktober, Thun.
Mitrailleure, Wangen a. A.
 4. Division vom 21. August bis 26. Oktober, Aarau.
 5. Division vom 18. September bis 23. November, Zürich.
vom 18. September bis 23. November, Bellinzona.
 6. Division vom 11. September bis 16. November, Chur.
Mitrailleure, Luziensteig.
- Büchsenmacher 2. und 3. Division vom 21. August bis 30. September, Wangen a. A.
Fachausbildung vom 30. Sept. bis 26. Okt., Bern W.-F.
5. und 6. Division vom 18. Sept. bis 28. Okt., Zürich.
Fachausbildung vom 28. Okt. bis 23. Nov., Bern W.-F.
- Kavallerie:** vom 20. August bis 19. November, Bern.
Sattlerrekruten vom 20. August bis 29. Oktober.
Fachausbildung vom 30. Okt. bis 19. Nov., Bern.
- Genietruppen:** Feldsappeure der 5. und 6. Division vom 7. Aug. bis 12. Okt., Brugg.
Funkenpioniere vom 8. Aug. bis 13. Okt.,
W.-K. vom 14. bis 26. Oktober, Bern.
- Sanitätstruppe:** vom 2. September bis 2. November, Basel.
vom 2. Sept. bis 2. Nov. Geb.-Sanität 4.—6.
Division, Airolo und Monte Ceneri.
- Traintruppe:** vom 2. Sept. bis 2. Nov., 1. und 2. Div., franz.,
Sitten.
- Unteroffiziersschulen.**
5. Division vom 16. bis 28. Aug. UOS. vom 28. Aug. bis 18. September, Mte. Ceneri.
- Artillerie:** Mechanikerkurs II vom 28. Sept. bis 17. Okt., Thun.
Mechanikerkurs II vom 20. Sept. bis 17. Okt. (Schw. F.-Hb.-Bttrn.), Thun.
- Fliegertruppe** vom 23. Sept. bis 29. Okt., Dübendorf.
- Veterinärtruppe:** Hufschmiedkurs I vom 19. Sept. bis 15. Nov.,
Thun.
- Motorwagentruppe** vom 9. Sept. bis 15. Okt., Thun.
- Offiziersschulen.**
- Infanterie.**
3. Division vom 20. August bis 9. November, Bern.
 4. Division vom 20. August bis 9. November, Aarau.
 5. Division vom 20. August bis 9. November, Zürich.
Quartiermeister vom 16. September bis 16. November, Thun.
- Wiederholungskurse.**
1. **Division:** Geb.-I.-Br. 3 vom 12. bis 24. August.
Geb.-Sappeur-Kp. IV/1 vom 12. bis 24. Aug.
Geb.-Tg.-Kp. 11 vom 12. bis 24. Aug.
Geb.-Verpfl.-Kp. III/1 vom 12. bis 24. Aug.
Geb.-Train-Kol. I/1 vom 12. bis 24. Aug.
 2. **Division:** Manöver-Wiederholungskurse vom 9. bis 21. Sept.
 3. **Division:** Geb.-I.-Br. 9 vom 23. Sept. bis 5. Okt.
Art.-Abt. 12 vom 20. Sept. bis 5. Okt.
Geb.-Art.-Abt. 3 vom 20. Sept. bis 5. Okt.
Geb.-Sap.-Kp. IV/3 vom 23. Sept. bis 5. Okt.
Geb.-Tg.-Kp. 13 vom 23. Sept. bis 5. Okt.
Geb.-San.-Abt. 13 vom 23. Sept. bis 5. Okt.
Geb.-Verpfl.-Kp. III/3 vom 23. Sept. bis 5. Okt.
 4. **Division:** Geb.-I.-R. 20 vom 23. Sept. bis 5. Okt.
Drag.-Abt. 4 vom 23. Sept. bis 5. Okt.
 5. **Division:** Geb.-I.-R. 29 vom 30. Sept. bis 12. Okt.
Geb.-Art.-Abt. 5 vom 27. Sept. bis 12. Okt.
San.-Kp. IV/5 vom 12. bis 24. Aug.
Geb.-San.-Kp. I/15 vom 30. Sept. bis 12. Okt.
 6. **Division:** Manöver-Wiederholungskurs vom 26. Aug. bis
[7, September.
- Festungsbesetzungen:**
- Geb.-Tg.-Kp. 12 vom 9. bis 21. Sept.
Verpfl.-Kp. 7 vom 12. bis 24. Aug.
Fest.-Art.-Abt. 4 vom 20. Sept. bis 5. Okt.
Fest.-Art.-Kp. 15 vom 20. Sept. bis 5. Okt.
Schw. Mot.-Kan.-Bttr. 20 vom 27. Sept. bis 12. Okt.
Schw. Mot.-Kan.-Bttr. 19 vom 24. Sept. bis 9. Okt.
Mot.-Kan.-Bttr. 86 vom 9. bis 24. Sept.
Mot.-Kan.-Bttr. 87 vom 12. bis 27. Sept.
Geb.-Scheinw.-Kp. 5 vom 20. Sept. bis 5. Okt.
Geb.-Tg.-Kp. 17 vom 30. Sept. bis 12. Okt.
Geb.-Tg.-Kp. 18 vom 30. Sept. bis 12. Okt.